

Luxembourg, le 4 février 2020

Résolution

La Chambre des Députés,

- vu l'importance de la cohésion sociale dans l'élaboration des stratégies de développement du pays;
- considérant le développement de la recherche sociale et de la publication d'études scientifiques par l'Université du Luxembourg et les centres de recherche publics spécialisés;
- considérant le travail d'analyse et de proposition réalisé par des acteurs de la société civile et des chambres professionnelles concernant la situation et les réponses politiques dans le domaine social;

décide

- l'organisation régulière d'un débat public à la Chambre des Députés sur le développement social au Luxembourg, préparé en commission parlementaire en étroite concertation avec la société civile et la recherche scientifique.

Marc Baum



David Wagner

